

COMMUNIQUÉ CFTC

La CFTC fait sa rentrée à Matignon

À l'occasion de la rentrée sociale, une délégation de la CFTC s'est entretenue avec le Premier ministre dans le cadre des rencontres bilatérales organisées par Matignon. Cyril Chabanier a pu exposer à Jean Castex sa vision des grands enjeux sociaux.

Cette rentrée fait la part belle aux premiers bilans économiques et sociaux de la crise. Elle se projette également sur la prochaine élection présidentielle, métronome de la vie politique française. Si ce scrutin ne doit pas être le prétexte à une précipitation du rythme des réformes, il ne doit pas non plus anesthésier le dialogue social. Dans cet « entre deux », **la CFTC a fait valoir ce qu'elle considère être les priorités du pays.**

Concernant les retraites, la CFTC reste persuadée qu'il faut réformer l'actuel système qui porte bon nombre d'injustices. Un régime universel de retraite par points nous semble la meilleure voie pour gommer ces inégalités. Quand la crise sera derrière nous, la CFTC participera à toute concertation visant à préciser les modalités d'un tel régime. **Elle est prête, dès aujourd'hui, à parler emploi des séniors, pénibilités ou inégalités femmes/hommes. Elle fuira, en revanche, toute concertation relative à une quelconque mesure d'âge prise isolément.** Une telle approche ne ferait qu'accroître les inégalités actuelles tout en compliquant plus encore la situation des séniors sur le marché du travail.

Au sujet de l'assurance chômage, la CFTC a réitéré auprès du Premier ministre son opposition au principe de la réforme. Sa mise en application dès octobre est d'autant plus inacceptable que la crise sanitaire n'a probablement et malheureusement pas produit toutes ses conséquences économiques.

Alors que le gouvernement lance son « plan d'investissement pour la France de 2030 » afin, entre autres, d'amorcer une trajectoire de plein emploi, alors que l'actualité foisonne d'articles faisant état de difficultés à recruter, toucher maintenant aux règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi ne fait pas sens. **L'heure est davantage à rechercher la meilleure adéquation possible entre les besoins en compétences actuelles et futures, l'offre de formation et autres dispositifs d'insertion ou de reconversion.**

Dans cette logique, la CFTC insiste particulièrement sur 3 leviers :

- **CPF** : parce qu'il fait l'objet de dérives avec des formations trop peu professionnalisantes, la CFTC défend un recentrage de ce dernier sur une logique de co-construction du parcours (employeur/salarié accompagné par le conseiller en évolution professionnelle) ;
- **Transco** : ce dispositif a prouvé son utilité. Il souffre cependant d'un déficit de visibilité tant du point de vue de son « marketing » que de son financement. Covid ou non, il y aura toujours des métiers en tension, des métiers porteurs, des entreprises en difficulté donc des salariés à reconvertir ... La CFTC revendique la pérennisation du financement de ce dispositif ;



- **Alternance** : pour un contrat unique (contrat d'apprentissage/contrat de professionnalisation). Les spécificités de chaque contrat doivent demeurer mais les aides et financements doivent être harmonisés pour mettre fin à la concurrence entre contrats (+ 50 % pour l'apprentissage / - 48 % pour les contrats de professionnalisation).

Parce que les 3 leviers précédemment cités sont autant d'objets de dialogue social, **la formation professionnelle doit urgemment devenir un objet de négociation en entreprise**. Clé majeure de la compétitivité, donc de la stratégie d'entreprise, le plan de développement des compétences doit être négocié en CSE pour mieux partager les objectifs et les moyens.

Ces dispositifs de formation doivent s'articuler au mieux avec le « plan d'investissement pour la France de 2030 ». Sur ce point, la CFTC a défendu 3 catégories de priorités :

- **les secteurs et métiers d'avenir** : on pense évidemment aux métiers liés aux transitions numériques et écologiques ;
- **les secteurs et métiers qui garantissent la souveraineté de la France et/ou de l'Europe** dans les domaines aussi stratégiques que la santé, l'énergie, les télécoms ou encore l'agroalimentaire ;
- **une politique de grand travaux** à l'instar de ce que la France a connu après-guerre. Un aménagement ambitieux et équilibré de nos territoires pour rendre ces derniers attractifs !

Enfin, la CFTC a rappelé l'importance de prendre des mesures en faveur du pouvoir d'achat des Français. Augmentation du SMIC, hausses des salaires, reconnaissances des « secondes lignes », négociations dans l'entreprise (*via* les NAO), « primes macron » : tout doit être entrepris pour mieux partager les richesses, doper la consommation des ménages et la croissance par la même occasion.

Les urgences et les chantiers ne manquent pas. Il appartient aux responsables politiques comme syndicaux de rendre utile les 8 mois à venir !